

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 93 (1948)
Heft: 1

Artikel: La guerre psychologique ou la mécanisation des esprits [suite]
Autor: Wüst, R.-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre psychologique ou la mécanisation des esprits

(Suite.)

V. LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE EN SUISSE DE 1939 A 1945

M. Pilet-Golaz au général Guisan en 1940 :

L'armée, c'est vous. Elle ne doit pas faire de politique.

La politique, c'est moi...

Servir en 1946 :

Il est étonnant de constater que, même dans le domaine de l'Information, le général est doué de beaucoup plus de flair et de savoir-faire que les autorités civiles...

Notre armée n'a pas été attaquée par les forces militaires du Reich. Mais la Suisse a connu, sous une forme plus ou moins atténuée, les autres formes de la guerre totale conduite par Berlin. Si le Réduit National n'a pas essuyé le feu des Panzers germaniques, l'esprit de nos soldats, celui de leurs femmes et de leurs fils, le moral de notre peuple, son unité politique, son esprit de résistance ont été soumis à l'épreuve d'une propagande totalitaire dont le but était de les briser et de les détruire.

Dans un rapport adressé par un Suisse domicilié en Allemagne à l'Etat-major de l'armée, et transmis en automne 1940 au Conseil fédéral, on pouvait lire cette description des méthodes employées dans ce domaine par le Reich :

Les phases de l'action de la propagande allemande sont un peu les mêmes que celles d'une campagne militaire : état de guerre latent, activité prolongée de patrouilles, jeux de harcèlement, puis offensive très violente, longuement préparée, déclenchée à

la dernière minute par un seul homme avec intervention de toutes les armes.

Propagande est synonyme d'état de guerre permanent. La propagande est totale, au sens propre. L'homme de science ne peut pas mieux s'y soustraire que le journaliste ; l'Allemand vivant à l'étranger y est soumis comme l'ancien combattant résidant au pays. Le concours des voix, la conviction qui anime l'orateur et la citation d'opinions contraires sous forme d'extraits qui faussent le sens donnent un caractère de logique inattaquable aux constructions les plus hardies. L'historien confirme la thèse par des faits indiscutables et celui qui s'avise d'exprimer une autre opinion est traité de vulgaire imposteur. Sans doute y a-t-il encore en Allemagne des gens qui demeurent réfractaires à toute cette propagande, mais ils ne comptent plus pour l'opinion publique. Étonnamment grand est le nombre de ceux qui, par le fait de l'instruction reçue, devraient penser autrement mais qui se laissent impressionner par cette campagne et usent tout d'un coup du jargon des journaux, affirmant par exemple que « la Suisse a toujours nourri des sentiments hostiles à l'Allemagne ».

Des citations et des exemples ne sauraient suffire pour donner une juste idée des moyens extrêmement puissants qui sont au service d'une « grande offensive » de propagande : inscriptions soulignées en rouge à chaque coin de rue ; speaker énumérant à la radio d'une voix implacablement froide les multiples méfaits de celui qui doit être châtié ; dénigrement d'adversaires selon le mode humoristique et sous la forme de rengaine chantée. Les voix des speakers sont soigneusement choisies, spécialement pour le service des informations. Leur timbre doit correspondre exactement à l'impression recherchée : objectivité, résolution virile, assurance, ironie dédaigneuse, mépris complet pour ceux « qui n'ont pas encore compris le temps dans lequel ils vivent ».

Voici un exemple : lors du centenaire de Gottfried Keller, les journaux et revues d'Allemagne reçurent pour consigne de ne parler de l'écrivain qu'en liaison avec une phrase écrite dans

une lettre qu'il avait adressée aux Basler Nachrichten, phrase où figurait une allusion à un rattachement de la Suisse au Reich. Pour donner la note voulue à un article — tout à fait anodin du point de vue suisse — qui devait paraître dans la revue Das Reich, la rédaction de ce périodique intitula l'article : Die grössere Heimat. Les Schwäbische Monatshefte publièrent l'article le plus stupéfiant dans lequel on tentait, au moyen de citations, de prouver que Gottfried Keller était avant tout Allemand de cœur et prévoyait, comme une chose toute naturelle, la disparition de la Suisse. Dans les campagnes de propagande, les images captivantes des illustrés sont un moyen de preuve d'un grand effet, qui n'est surpassé que par l'impression laissée sur les masses par les films documentaires.

Les armes dont se servait l'Allemagne pour conduire sa guerre psychologique étaient des plus diverses : la presse, la radio, le cinéma, le « droit », l'« histoire », et la « culture », sous leur forme nationale-socialiste, l'art, la musique, en bref tous les moyens modernes d'expression. Mais les compagnies de propagande du Reich — qui se trouvaient au front, sous le commandement d'un général relevant directement du Führer et, au point de vue technique, du Dr Goebbels — n'étaient pas les seuls instruments de l'Allemagne. Cette activité s'exerçait en liaison étroite avec les services d'espionnage et de contre-espionnage ; elle était également synchronisée sur le plan diplomatique et les subordonnés de M. de Ribbentrop n'étaient pas les soldats les moins actifs de la guerre psychologique allemande. A l'échelon suprême, le Führer assurait la collaboration étroite de toutes ces armes en vue des offensives qu'il lançait, dans le cadre de la guerre totale.

On sait comment, dès l'arrivée au pouvoir des nazis, le Reich s'efforça de faire taire la presse suisse en introduisant, sur le plan juridique, la notion de la « neutralité morale ». Il n'y parvint pas grâce à la résistance des journalistes et des éditeurs suisses soutenus par le Conseil fédéral. On sait aussi

ce qui se passa dès 1939. Rappelons que la Légation d'Allemagne à Berne ne fit pas moins de 169 démarches diplomatiques auprès du Département politique pendant la guerre pour se plaindre de la presse suisse : 4 en 1939, 21 en 1940, 18 en 1941, 22 en 1942, 50 en 1943, 46 en 1944 et 8 encore en 1945.

* * *

Mais revenons au début de la guerre. Nul n'avait « pensé » en Suisse la « guerre totale » au point de faire les préparatifs qui s'imposaient pour protéger la Confédération de la guerre psychologique et des offensives de la propagande allemande.

Nous avons vu quelles erreurs le service de l'Etat-major général avait commises. L'armée n'avait établi aucune collaboration avec les seuls spécialistes qualifiés, les journalistes. Au contraire, elle était bien décidée à les écarter. Se basant sur des expériences faites pendant la première guerre, expériences mal étudiées et en tout cas dépassées depuis longtemps, elle n'avait envisagé qu'un seul aspect du problème de l'information, l'aspect purement négatif, la censure. Enfin, elle n'avait prévu que l'état de guerre, et non celui de la neutralité armée.

Renouvelant les mauvaises expériences de la première guerre, le Service de l'Etat-major général n'hésitait pas, par exemple, à écrire le 24 juillet 1939 aux commandants territoriaux :

Comme censeurs responsables ne peuvent entrer en question que des personnes qui, outre l'expérience, l'instruction et l'aptitude voulues, jouissent de la considération générale. Les censeurs devraient être cherchés en première ligne parmi le personnel enseignant des universités et des écoles moyennes, les juges, et aussi (...) parmi les spécialistes de la presse ayant une autorité reconnue.

C'est, au début de la guerre, ce premier conseil que l'on suivit : comme on pouvait s'y attendre, et pour la seconde fois, le résultat fut désastreux.

Fort heureusement, de vives réactions ne se firent pas

attendre. En février 1940 déjà, un conseiller national, journaliste lui-même, M. Schmid, d'Oberentfelden, fit au Parlement le procès du système alors en vigueur :

Pour avoir la certitude, dit-il, que les choses tourneront mal, il suffit de penser que le travail des journalistes subit brusquement, depuis le 1^{er} septembre 1939, une immixtion qui est en partie le fait de gens qui ignorent tout de ce domaine, qui n'ont pas fait le moindre effort pour étudier l'évolution du national-socialisme en Allemagne, du bolchévisme en Russie ou de la politique en France ou en Angleterre.

Un autre conseiller national, M. Oprecht, déclara très justement :

Je ne crois pas que la façon dont on a réglé le contrôle de la presse soit la bonne, car on a fait la faute de confier la décision dernière à quelques colonels. Je n'ai rien à reprocher aux colonels, mais je me demande comment un colonel peut être particulièrement qualifié pour contrôler et surveiller la presse. Quand on voit quels sont les colonels qui travaillent à la division « Presse et Radio », il est permis de se demander si les mathématiciens sont particulièrement aptes à exercer une surveillance politique sur la presse et comment un éminent juriste, par exemple, peut s'acquitter de cette tâche... Mieux vaudrait, me semble-t-il, laisser à la presse le soin de contrôler elle-même son activité.

Mais des années se passeront encore, et il faudra que les choses aillent très mal, pour que la Suisse revienne de telles erreurs.

* * *

Il est un exemple de « camouflé » de la propagande allemande et de coordination entre son action et celle de la stratégie qui mérite d'être retenu.

Moins de 24 heures avant l'attaque brusquée de la Hollande et de la Belgique par la Wehrmacht, le 10 mai 1940, le « Deutsches Nachrichten Bureau », organisme officiel, diffusait la note que voici :

La découverte des plans anglais pour l'Europe du sud-est a fait sur les peuples intéressés une impression telle que les bellistes britanniques recourent aujourd'hui à des manœuvres de diversion aussi stupides que lourdes. Ils se servent pour cela d'agences d'information des Etats-Unis, qui annoncent que la Hollande est très sérieusement menacée. La vieille méthode qui consiste à crier « Au voleur ! » est appliquée une fois de plus. C'est ainsi que l'« Associated Press » déclare avoir appris de source tout à fait sûre que deux armées allemandes se dirigent de Brême et Dusseldorf sur les Pays-Bas, et si rapidement qu'elles atteindront bientôt la frontière. Nous sommes en mesure de prouver que le ministère britannique de l'information est la « source sûre » de cette sottise.

Le *Völkischer Beobachter* du même jour commentait cette « information » comme suit :

Le ministère britannique de l'information n'eût pas pu imaginer quelque chose de plus stupide que cette histoire de deux armées allemandes qui, parties de Brême et de Dusseldorf, se rapprochent des Pays-Bas avec la vitesse du vent. Le fait qu'une agence américaine d'information ne craint pas de répandre à grand fracas dans le monde ce conte de nourrice prouve qu'une foule de gens sont si crédules que le ministère britannique du mensonge n'a pas besoin de se mettre en frais d'imagination. Il n'est nouvelle si absurde qu'il n'ait des gens pour lui prêter oreille...

Au moment où paraissaient ces nouvelles, les divisions de Panzers atteignaient précisément, pour les traverser, les frontières de la Hollande et de la Belgique.

Le « Suisse moyen » — et ce qui est plus grave, l'intellectuel de chez nous — aime à faire preuve d'ironie à l'égard de nos journaux, à parler d'un ton suffisant de « ceux qui répandent des bobards », comme ils disent. Mais se sont-ils jamais demandé dans quelles conditions la presse suisse a dû lutter, au cours de ces années de guerre, pour leur apporter des informations aussi proches que possibles de la vérité, et pour assurer la défense du moral de la nation en armes ?

Le colonel Feyler avait déjà énuméré les obstacles que devait surmonter le critique militaire d'un pays neutre pour se faire une idée de la bataille qui se déroule hors de ses frontières. A cet égard, la tâche du journaliste suisse de 1940 était certainement plus difficile encore que celle de son confrère de 1914.

Au cours de la seconde guerre mondiale, seuls de rares privilégiés et des agents des Services de renseignements suisses et étrangers parvenaient à franchir nos frontières. Le rythme de la guerre était beaucoup plus rapide : il fallait « chercher le renseignement » à des centaines de kilomètres de nos frontières et quand il arrivait, il était souvent dépassé. Partout, la radio et les grandes agences d'information, armes puissantes mises au service de la guerre psychologique, se trouvaient aux mains des états-majors et des gouvernements. Il fallait user d'une prudence encore plus grande pour exploiter leur production, sans se mettre au service de propagandes étrangères.

Les rares correspondants de journaux suisses à l'étranger étaient, eux aussi, soumis aux exigences de la censure. Plus encore que par le passé, ils risquaient d'être utilisés sur place, avec une habileté diabolique, par les belligérants. Quant à ceux qui se trouvaient à Berlin, et auxquels on laissait, en apparence, beaucoup de liberté, ils devaient « filer droit » sous peine d'être expulsés, ce qui arriva à plusieurs d'entre eux.

Les nouvelles que l'Agence télégraphique suisse transmettait aux journaux suisses provenaient, elles-mêmes, le plus souvent des agences officielles des grands pays belligérants. Ces nouvelles auraient pu être plus facilement contrôlées, si une collaboration étroite — établie au moins à titre officieux — avait existé entre cette agence et le Service de Renseignements de l'armée. Mais pour diverses raisons malheureuses, dont certaines étaient d'ordre purement personnel, une telle collaboration n'exista jamais sérieusement.

Pour ne prendre qu'un exemple, celui de la France, nous

ne fûmes officiellement renseignés sur la résistance française, sur l'évolution du mouvement de Gaulle, sur les événements d'Alger et sur le « conflit Giraud-de Gaulle », que par l'intermédiaire de grandes agences anglo-saxonnes qui avaient, toutes, intérêt à présenter ces sujets à leur manière, selon les intérêts de leurs gouvernements, ou par l'intermédiaire de la propagande de Berlin et de celle de Vichy qui parlaient jusqu'en automne 1944 des « terroristes communistes ».

Pour se renseigner de plus près sur les événements qui se déroulaient à cette époque en France, la méthode la plus sûre consista à se rendre personnellement, et au péril de sa vie, sur place, ou à établir des contacts directs avec les « maquis ». La première solution était la meilleure. La seconde présentait l'inconvénient de donner aux divers mouvements de résistance l'occasion de développer à leur tour, en Suisse, une propagande de guerre qui, on l'a vu plus tard, n'était guère plus véridique que celles des grands ministères belligérants.

Aussi longtemps que l'on ignore les difficultés techniques de toutes sortes que la presse suisse a dû surmonter pendant la guerre, on ne saurait porter de jugement équitable sur son attitude. Et ces difficultés, seuls des spécialistes de l'information sont à même de les apprécier.

* * *

Dès les premiers jours de la bataille de France, en 1940, on vit de quel prix la Suisse risquait de payer sa carence dans le domaine de l'information.

Au moment où une liaison beaucoup plus étroite que par le passé aurait dû exister d'heure en heure entre le gouvernement, l'armée et la nation, entre le commandant en chef et ses soldats, par l'intermédiaire de la presse, celle-ci, censurée, et non renseignée par l'armée, ne disait mot des événements ou des décisions de nos dirigeants qui auraient dû — abstraction faite d'une partie de ces informations qui devaient naturellement

demeurer confidentielles — être expliqués et commentés à l'intention de toute la population et de toute l'armée.

Il est juste de reconnaître ici que celui qui dirigeait alors la Division Presse et Radio, le colonel Hasler n'avait pas tardé à mesurer lui-même ce danger. Dans son rapport à l'Assemblée fédérale sur le régime de la presse pendant la guerre, du 27 décembre 1946, le Conseil fédéral écrit à ce sujet :

Le colonel Hasler était assez psychologue pour se rendre compte, dès le début, que le contrôle de la presse devait avoir son complément naturel dans une activité positive de la Division Presse et Radio. Dans un rapport au général, il s'exprime en ces termes : « La presse et les autres moyens d'information peuvent exercer sur la population une influence utile à la défense du pays tant dans le domaine spirituel que matériel, ainsi qu'à la cohésion des différents éléments de la population (classes et régions). Lorsqu'on est conscient de cette tâche, on voit qu'il faut aussi chercher, en liaison avec d'autres services, à maintenir et à affermir l'union du peuple et de l'armée par une activité positive ». Le colonel Hasler pensait que la fonction répressive des organes du contrôle de la presse devait être contre-balancée par l'activité positive exercée par des spécialistes groupés dans une section spéciale de la division Presse et Radio. En séparant ces deux tâches et en les confiant à des organes absolument distincts, il serait impossible, jugeait-il, d'obtenir, dans les relations avec la presse, cet effet de contrepoids direct, et la presse ressentirait d'autant plus désagréablement les inconvénients d'une surveillance exercée par un organe commis uniquement à cette fonction.

Mais quand débuta la grande offensive de mai 40, il était trop tard pour réparer les erreurs commises, en temps de paix déjà, par le Service de l'Etat-major général. Il était trop tard pour improviser l'organe d'information et de liaison qui aurait dû permettre au Conseil fédéral et au Général de transmettre, en période troublée, leurs consignes et leurs directives.

Il était apparu pourtant au Commandant en chef que sa tâche première consistait à maintenir et à fortifier le moral de

la nation. Il l'avait déjà fait à maintes reprises en temps de paix. Mais au moment le plus difficile, il manquait de l'instrument technique de transmission, que ses nouveaux subordonnés auraient dû lui préparer minutieusement avant 1939. Quant au Conseil fédéral, il est incontestable que, sur le plan diplomatique — diverses réponses faites par M. Pilet-Golaz aux représentants de l'Axe le prouvent — il avait su résister aux exigences de l'étranger. Mais qu'avait-il donc fait à l'époque pour résoudre ce problème de l'information qui, dans une démocratie moderne, est au premier chef l'affaire du gouvernement ? « *L'armée, avait dit M. Pilet-Golaz au général Guisan, c'est vous. Elle ne doit pas faire de politique. La politique, c'est moi...* » Mais comment tracer, à l'époque de la guerre totale, des limites aussi simples entre l'activité du pouvoir politique et celle du Commandant en Chef ? Et si le général ne s'était pas attaché, en été 1940, à fortifier le moral de la nation, puis à résoudre le problème de l'information, qui l'eût fait à sa place ?

* * *

Huit ans, déjà, ont passé depuis ce printemps tragique de 1940 où les blindés allemands, invincibles, déferlaient en direction de la Manche, des Pyrénées et du Jura. Au point de vue de la guerre psychologique, et en se basant uniquement sur des documents officiels, il vaut la peine de revivre aujourd'hui quelques-uns des aspects les plus instructifs, pour nous, de cette époque.

Le 2 mai 1940, à la veille de la grande offensive à l'ouest, M. de Ribbentrop demande à notre ministre à Berlin de venir le voir et lui déclare entre autres :

Hitler est excédé au plus haut point des insultes que se permet la presse suisse à l'égard de l'Allemagne et de son gouvernement, et il est décidé à ne pas les tolérer plus longtemps. Si aucun changement ne se produit, l'Allemagne répondra comme il convient et sera, sur ce point, soutenue par l'Italie.

Le 10 mai 1940, M. von Bibra, conseiller de Légation du Reich, déclare au cours d'un entretien qu'il a au Département politique à Berne que ces critiques de l'Allemagne à l'égard de la Suisse proviennent non d'une initiative de M. de Ribbentrop, mais d'un désir exprimé « tout en haut » :

Deux jours auparavant, dit le rapport du Conseil fédéral, von Ribbentrop avait calmement exprimé son opinion à M. von Bibra sur les questions relatives à la Suisse. M. von Bibra, mandé à Berlin, y fut reçu à son arrivée par le suppléant du Führer, Rudolf Hess ; celui-ci demanda « pourquoi l'opinion publique en Suisse était à ce point hostile à l'Allemagne » et fit ensuite remarquer « que le gouvernement allemand ne pouvait plus tolérer plus longtemps cette situation et ouvrirait toutes grandes les écluses d'une campagne de presse contre la Suisse si aucun changement ne se produisait, et que l'on pouvait aisément en mesurer les suites pour la Suisse et les Suisses d'Allemagne si l'on songeait que l'opinion allemande était déjà très défavorable à la Suisse ».

M. von Bibra s'efforça, selon lui, de montrer à Hess que « l'on craignait en Suisse de subir un jour ou l'autre le sort du Danemark et de la Norvège, et que, par conséquent, on y jugeait les événements du point de vue strictement suisse et non allemand ». Dans une note du dossier, on lit que M. Feldscher affirma que l'attitude de la Suisse n'était pas dictée par un parti pris en faveur d'un belligérant, mais découlait uniquement du souci de son indépendance.

M. von Bibra tira lui-même de cette remarque la conclusion « qu'en Suisse on voyait dans une victoire allemande une menace pour l'indépendance du pays, menace qu'on ne voyait pas dans le cas d'une victoire des Alliés. » M. von Bibra fit remarquer un peu plus tard, par téléphone, que dans le memorandum adressé à la Hollande et à la Belgique lors de l'entrée des troupes allemandes se trouvait une phrase qui relevait l'attitude contraire à la neutralité de la presse de ces deux pays et déclarait qu'il y avait là un des casus belli. M. von Bibra ajouta à titre

personnel et amical — ce fut son expression — « qu'il serait peut-être encore temps d'agir sur la presse suisse pour prévenir des conséquences irréparables. »

A ce moment-là, la campagne de France avait déjà commencé. Laissons la parole au général Guisan qui a écrit dans le chapitre de son Rapport consacré au « Moral de l'Armée » :

L'histoire du moral de l'Armée pendant le service actif est étroitement liée au développement de la situation politico-militaire d'une part, et, d'autre part, aux circonstances intérieures du pays.

J'ai toujours considéré que le maintien du moral était d'abord une tâche de commandement et que tous les autres concours et moyens de propagande — quelle que fût leur valeur — ne pouvaient, en aucune manière, se substituer à l'influence du chef responsable et, en premier lieu, du commandant d'unité...

La deuxième mobilisation générale du 11 mai 1940 se déroula dans le même ordre que la première ; les unités entrèrent en service avec un moral qu'on s'accorde à reconnaître supérieur encore à celui de 1939. La menace qui planait sur le pays était évidente ; c'est avec une claire conscience de son devoir que chacun rallia son poste.

L'opinion publique et l'Armée étaient à l'unisson ; aucun « fossé » ne divisait la Suisse comme en 1914-18 ; et nos soldats bénéficiaient de cet état qui leur permettait alors de passer de la vie civile à la vie militaire, et inversement, sans changer de « climat » moral.

Cependant, certains enseignements de la guerre qui avaient été enregistrés, au printemps, comme des faits extérieurs, lointains — en particulier l'action de la cinquième colonne et des saboteurs dans l'agression contre la Norvège — avaient frappé les esprits, même les moins inquiets ; et il devait suffire que la situation s'aggravât quelque peu pour leur donner une signification menaçante. C'est ce qui arriva très peu de jours après le début de la grande offensive allemande à l'ouest, aussitôt qu'on apprit les méthodes employées contre la Hollande, son écrasement et l'échec de la première résistance belge...

Le danger était très exactement, pendant ces jours-là, dans la propagation de fausses nouvelles, dans l'interprétation erronée d'un fait ou d'un simple propos. C'est pourquoi j'avais, dès le 11 mai, premier jour de la mobilisation, rappelé dans un ordre du jour, l'avertissement déjà donné précédemment : « Les nouvelles qui seraient répandues par la radio, par tracts ou par tous autres moyens, et qui mettraient en doute la volonté de résistance du Conseil fédéral et du Général, doivent être considérées comme des mensonges de la propagande défaitiste. »

Le 15, au lendemain de la percée des blindés allemands à Sedan, la nouvelle de leur progression irrésistible se répandit si rapidement dans la presse et par la radio que je jugeai nécessaire de donner, sous la forme d'un Ordre d'armée, les instructions suivantes :

... Les équipes de fantassins, même largement dépassées et totalement encerclées, doivent combattre jusqu'à leur dernière cartouche là où elles sont installées, puis attaquer à l'arme blanche. Les artilleurs comme les servants d'armes automatiques ou lourdes, qu'elles soient sous casemate ou en plein champ, restent à leur pièce et, au dernier moment, la détruisent, si l'ennemi est prêt à s'en emparer. Eux-mêmes continuent ensuite le combat sur place, comme s'ils étaient fantassins. Tant qu'un homme a encore une cartouche à tirer ou son arme blanche, il n'a pas le droit de se rendre.

Cependant, note l'ancien Commandant en chef de l'armée, deux petits pays neutres, la Belgique et la Hollande — auxquels nous liaient des sentiments d'amitié et de profondes affinités — avaient succombé dans des conditions inégales ; la puissance militaire d'une grande nation, la France, recevait un premier coup si grave que, si l'esprit se refusait encore à envisager son effondrement total, il ne discernait plus par quels moyens elle arriverait à se reprendre.

Dans l'impossibilité où je me trouvais de quitter souvent mon PC, en ces heures de graves décisions, et de me rendre à la troupe autant que je l'aurais souhaité, j'estimai qu'au moment

où la propagande préparait et achevait l'œuvre des armes sur le champ de bataille, il fallait donner des avertissements et des instructions, sans doute, mais aussi des éléments de réconfort, et, sans cesse, préciser les consignes. Dans la parole du Commandant en chef, répercutée par la voix des commandants d'unité chargés de lire les ordres du jour à la troupe, je ne craignais pas la répétition : elle est, comme on le sait, l'essence même de la propagande, de la meilleure comme de la plus mauvaise. Je tenais aussi à fournir aux chefs ce que nous appelions, au sens figuré, des « munitions », c'est-à-dire des thèmes et des arguments qu'ils pourraient développer en parlant à leurs hommes.

Mais la presse et la radio suisses avaient alors infiniment de peine à remplir leur mission d'agent de liaison entre le Conseil fédéral et le Commandant en chef, d'une part, l'armée et la nation en armes, d'autre part. Pratiquement, les radios et les grandes agences belligérantes — c'est-à-dire les armes essentielles de la guerre des nerfs — étaient ses seules sources d'information : elle risquait d'être ainsi livrée sans protections à leurs entreprises. D'autre part, la censure l'empêchait de dire même ce qui aurait pu et ce qui aurait dû être dit au pays de l'activité de notre défense nationale : l'élément positif, l'information, faisait complètement défaut. Cette carence contribua évidemment à aggraver dans une large mesure le malaise dont souffrait alors la Suisse.

La lettre suivante « personnelle et confidentielle », adressée le 28 mai 1940, à la veille de l'entrée en guerre de l'Italie, par le Conseil fédéral aux rédacteurs en chef donne une idée de la situation dans laquelle se trouvaient alors nos journaux :

L'évolution très rapide de la situation internationale nous oblige à envisager en temps utile l'attitude que la presse suisse devrait observer au cas où certaines éventualités se réaliseraient. A cet effet, vous avez déjà reçu diverses instructions qui ont permis d'assurer, entre le gouvernement fédéral et les rédactions de journaux, un contact que celles-ci ont désiré voir établir.

Les rédacteurs responsables sont tenus de considérer des instructions de ce genre comme strictement personnelles et confidentielles. La plus légère indiscretion porterait préjudice à l'intérêt supérieur du pays.

C'est dans cet esprit que nous vous adressons aujourd'hui de nouvelles instructions sur l'ordre du Conseil fédéral. Ces instructions ont un caractère d'autant plus confidentiel qu'il s'agit de l'attitude à conserver en face d'événements dont l'éventualité doit être envisagée, mais qui ne se sont pas encore réalisées :

Il ne paraît pas exclu que l'Italie entre dans le conflit dans un avenir prochain. Cet événement soumettrait l'opinion publique à une nouvelle épreuve. A ce moment-là, l'attitude de la presse peut être d'une importance décisive pour notre pays. Une fois de plus, nous attirons l'attention de la presse sur ses lourdes responsabilités et nous faisons appel à sa collaboration compréhensive et à son esprit de discipline. Il convient de juger les événements en se plaçant aux points de vue suivants :

1. Il est possible que l'Italie abandonne sa non-belligérance par des actes qui ne signifieraient pas sans autre qu'elle entre en conflit avec les puissances occidentales. Dans ce cas, de tels actes devront être appréciés avec mesure et sans attaques contre l'Italie.

2. Si l'Italie entre en guerre contre les puissances occidentales, personne ne pourrait reprocher à la presse suisse d'exprimer sa douloureuse surprise de voir deux pays voisins avec lesquels nous entretenons des relations amicales se combattre, de devoir constater que le conflit s'étend et qu'il n'a pas été possible de liquider à l'amiable les différends qui l'ont provoqué.

3. Le caractère tragique que revêtiraient ces événements, tant pour les peuples en cause que pour nous-mêmes, exigerait que cet événement fût annoncé avec retenue, jusque dans les titres, et jugé avec réserve dans ses développements ultérieurs. Il faudrait éviter à tout prix une vague d'indignation et des

attaques directes contre l'Italie. Dans l'appréciation des points de vue adoptés par les pays entrés en conflit, il conviendrait d'observer une stricte objectivité et une entière impartialité. Entre autres, il faudrait éviter tout jugement dépréciatif sur la valeur et l'importance de l'armée italienne.

4. *Il conviendrait de n'opposer sous aucun prétexte la famille royale italienne, le Vatican ou le peuple italien au régime fasciste et de souligner leur attitude hostile à l'entrée en guerre de l'Italie.*

5. *Au cas où l'Italie ferait valoir ses revendications dans le cadre d'une proposition de paix, il conviendrait également de faire preuve de la plus grande réserve à cet égard et surtout d'éviter de donner des conseils aux puissances au sujet d'une telle proposition de paix.*

6. *En tout état de cause, il conviendrait d'affirmer que la Suisse, malgré cette nouvelle extension du conflit, reste fermement décidée à maintenir sa neutralité.*

Nous vous prions de prendre connaissance de la présente et nous vous recommandons, une fois de plus, la plus stricte discrétion.

(A suivre)

Plt. R.-H. WÜST.
